

ANTI-MOUSSE
Champignons, mousses, algues, lichens, bactéries sur toiture, terrasses, sols.
Elimination des mousses et des moisissures
Traitement curatif recouvrable

« Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. »

APPLICATION:

- Matériel : brosse, rouleau, pistolet ou pulvérisateur
- **ANTI - MOUSSE** est prêt à l'emploi.
- - Appliquer le produit jusqu'à refus.
- Laisser agir 3 à 4 jours puis brosser les mousses résiduelles et rincer à l'eau.
- Si l'épaisseur de mousse est importante, un grattage et un brossage préalables sont recommandés.
- Renouveler l'opération tous les ans dans des conditions normales d'entretien du support
- Les surfaces destinées à rester à l'état brut seront traitées dès apparition d'une coloration.
- **Nettoyage du matériel :** Eau

RECOMMANDATIONS:

- Ne pas appliquer par temps de pluie, de neige ou de temps venteux et par des températures supérieures à 35°C.
- Ne pas projeter sur les fleurs, les plantes ou le gazon
- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.
- Durée de conservation 2 ans.
- Ne pas réutiliser l'emballage après l'emploi du produit.
- Composées de l'ion ammonium quaternaire, benzyl en C8-18 alkyldiméthyles, chlorures (CAS 63449-41-2): 2.45% (m/m)
- TP 12 : Produit antimoisissures.
- Après l'application, ne pas toucher le support traité pendant 4 jours.

SECHAGE:

- Séchage (20°C) : 3 heures
- Recouvrable : 3 à 4 jours

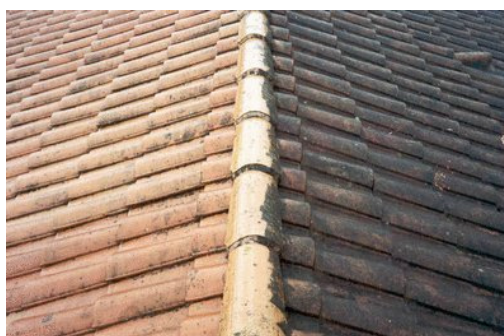
CONSOMMATION:

3 à 5 m² / L selon la porosité du support.

PROPRIETES:

ANTI - MOUSSE présente un spectre d'activité particulièrement étendu.

- Le traitement permet de retrouver l'aspect original du matériau, et le prépare à l'application d'un enduit ou d'une peinture.
- Ne forme pas de film en surface
- Ne modifie pas la teinte des matériaux



AVANT

APRES



SECURITE :

Conserver hors de portée des enfants. Porter des gants appropriés. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, boissons, y compris celles des animaux. Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre anti-poison le plus proche. Ne pas rejeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets.

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisations conformes aux normes ou DTU en vigueur ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »

ARCANE Industries

Z.I des Palud 73 avenue du Douard 13685 AUBAGNE cedex - FRANCE
tél : 04 42 82 16 95 fax : 04 42 82 16 77